IMPUTATION FORFAITAIRE D'IMPÔT — FEUILLE COMPLÉMENTAIRE à l'état des titres 2016

DA-1 Personnes physiques	**Demande d'imputation forfaitaire d'impôt** **pour dividendes et intérêts étrangers** **échus en 2016**	Commune:

No de reg./AVS:

Domicile
au 1.1.2016

au 31.12.2016

Nom et prénom, adresse, domicile

Placements de capitaux et rendements pour lesquels le requérant prétend l'imputation forfaitaire d'impôt.

Pour les actions : nombre de titres Autres placements : valeur nominale totale	**Désignation des placements de capitaux:** Pour les actions, etc.: nature du titre, nom de la société, valeur nominale par titre Pour les obligations : taux d'intérêt, nature du titre, débiteur, année d'émission Pour les avoirs : taux d'intérêt, nature de la créance, débiteur	Participation qualifiée = Q	Etat	**Valeur imposable** au 31 décembre 2016		**Rendement brut 2016**	Impôt étranger non récupérable	
				par titre ou en %	Total en francs	Fr.	%	Fr.
1	2	2a	3	4	5	6	7	8
Report des feuilles annexées		—	—	—			—	

Total	0	0.00
Dividendes USA: moins valeur imposable et rendements bruts selon feuille complémentaire USA, dans le cas où ces mêmes titres et leur rendement y sont déclarés		
A reporter dans les colonnes correspondantes de l'état des titres:		
Valeur imposable totale	0	
Rendement brut total		0.00
Total des impôts étrangers non récupérables		0.00

Décision et répartition (laisser en blanc)

Imputation forfaitaire d'impôt accordée pour	Confédération Fr.
Fr.	Canton et Commune Fr.

Contrôlé le	Notifié le	Comptabilisé le	Viré le

Prière de remplir le verso

DA-1

Imposition en Suisse

	oui	non
1. Etes-vous assujetti au lieu de votre domicile pour l'année 2016:	(marquer d'une croix ce qui convient)	
- à l'impôt fédéral direct sur le revenu ?	☐	☐
- aux impôts du canton et de la commune sur le revenu ?	☐	☐
2. Bénéficiez-vous d'une imposition à forfait ou d'après la dépense (en qualité d'étranger ou de ressortissant suisse venant de l'étranger, sans activité lucrative)		
- au titre de l'impôt fédéral direct (art. 14 LIFD) ?	☐	☐
- au titre des impôts du canton et de la commune ?	☐	☐

3. Revenu sur la base duquel se détermine le taux de l'impôt dû pour l'année fiscale 2016 selon la déclaration d'impôt

- impôt fédéral direct . . . . . Fr. _____
- impôt cantonal et communal . . . . . Fr. _____

4. Avez-vous payé des intérêts débiteurs au cours de l'année 2016 ? ☐ oui ☐ non
Si oui, en indiquer le montant: Fr. _____

Le montant d'imputation forfaitaire d'impôt, au cas où il n'est pas compensé ou ne l'est qu'en partie, doit être bonifié comme suit:
☐ sur mon compte postal n° _____ ☐ sur compte bancaire / IBAN _____

auprès de _____ compte postal de la banque n° _____

Déclaration du requérant

Le requérant atteste l'exactitude des indications données dans la présente demande (recto et verso).

Signature

Lieu et date

_____

Imprimer le formulaire Réinitialiser le formulaire

Explications

1. Cette formule sert de demande d'imputation forfaitaire d'impôt pour les dividendes et intérêts **échus en 2016**.
2. L'ayant droit déposera la demande dans le canton où il était domicilié le **31 décembre 2016**, avec la déclaration d'impôt et l'état des titres.
3. N'indiquer dans la présente feuille complémentaire que les placements de capitaux faits dans les pays indiqués ci-après et dont **les revenus** (dividendes et intérêts) **restent soumis à un impôt limité dans l'Etat de la source** : Afrique du Sud (ZA), Albanie (AL), Algérie (DZ), Allemagne (DE), Argentine (AR), Arménie (AM), Australie (AU), Autriche (AT), Azerbaïdjan (AZ), Bangladesh (BD), Bélarus (BY), Belgique (BE), Bulgarie (BG), Canada (CA), Chili (CL), Chine (CN), Chine Taipei chinois {Taiwan} (TW), Colombie (CO), Corée du Sud (KR), Côte d'Ivoire (CI), Croatie (HR), Danemark (DK), Egypte (EG), Emirates Arabes Unis (AE), Equateur (EC), Espagne (ES), Estonie (EE), Etats-Unis d'Amérique (US), Finlande (FI), France (FR), Géorgie (GE), Ghana (GH), Grèce (GR), Hongrie (HU), Inde (IN), Indonésie (ID), Iran (IR), Irlande (IE), Islande (IS), Israël (IL), Italie (IT), Jamaïque (JM), Japon (JP), Kazakhstan (KZ), Kirghizistan (KG), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Macédoine (MK), Malaisie (MY), Malte (MT), Maroc (MA), Mexique (MX), Moldavie (MD), Mongolie (MN), Monténégro (ME), Norvège (NO), Nouvelle-Zélande (NZ), Ouzbékistan (UZ), Pakistan (PK), Pays-Bas (NL), Pérou (PE), Philippines (PH), Pologne (PL), Portugal (PT), Qatar (QA), République Tchèque (CZ), Roumanie (RO), Russie (RU), Serbie (RS), Singapour (SG), Slovaquie (SK), Slovénie (SI), Sri Lanka (LK), Suède (SE), Tadjikistan (TJ), Thaïlande (TH), Trinité-et-Tobago (TT), Tunisie (TN), Turkménistan (TM), Turquie (TR), Ukraine (UA), Uruguay (UY), Venezuela (VE) et Vietnam (VN).
   Grouper les placements de capitaux selon les Etats de la source; ceux-ci sont à désigner par leur abréviation (cf. ci-dessus) dans la **colonne 3.**
4. Si le montant total des impôts étrangers non récupérables (col. 8) n'excède pas **50 francs**, l'imputation forfaitaire d'impôt n'est pas accordée. Dans ce cas, on portera les revenus, diminués de l'impôt étranger non récupérable, dans l'état des titres ordinaire. De même, les dividendes et intérêts qui ne sont grevés d'aucun impôt dans l'Etat de la source ou pour lesquels un remboursement total de l'impôt peut être demandé ne seront pas indiqués ici, mais dans l'état des titres ordinaire.
5. Pour les redevances de licences, on utilisera la formule **DA-3.**

Des indications exactes et complètes épargnent au requérant et aux autorités le désagrément de demandes ultérieures d'explications. Veuillez joindre les attestations bancaires.